Formation au port des EPI

Formation initiale

Formation en présentielle

Objectif : La formation Port des EPI (Équipements de Protection Individuelle) assure la sécurité des employés tout en garantissant le respect des réglementations en vigueur. D'une durée d'une journée, ce programme met l'accent sur l'importance de porter les EPI, de les utiliser correctement et d'en assurer un entretien approprié.

Stagiaires : Tous les salariés exposés à des risques professionnels impliquant le port obligatoire d'EPI.

Prérequis : Savoir parler et comprendre le français.

Durée : 1 jours (7 heures). Le respect de l'heure de convocation est impératif pour le bon déroulement de la session.

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie essentiellement sur des travaux pratiques, des exposés sur la prévention des risques. Cette formation est assurée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.

Évaluation et test : Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session sous forme de quiz.

Matériel à disposition : Salle de cours équipée et matériel mis à disposition.

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, une solution alternative pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Équipements : Pièce d'identités et EPI nécessaires

Documents de fin de Formation : Attestation de formation.

Lieu : Sur site (Eventia Formation) ou autre lieu de préférence du client *sous conditions*

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION
Délivrée par ICPF CERTIFICATION QUALITÉ
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE

Siège social : 47, Rue des Vignes 75016 PARIS - Tél. : 06 70 84 74 15
Siret : 988 839 528 00011 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 9198839528
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11757335275 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DE LA FORMATION

1 – Partie théorique

- Définition des Équipements de Protection Individuelle (EPI).
- Responsabilités de l'employeur et du salarié concernant le port et l'usage des EPI.
- Données et statistiques relatives aux accidents de travail.
- Les risques
  - Savoir identifier et analyser les risques présents en milieu professionnel.
  - Savoir identifier les différents types de risques en milieu professionnel.
  - Identifier les mauvaises pratiques et usages incorrects des EPI.
- Les différents types d'EPI et leur utilisation : dangers liés à l'environnement de travail.
  - Protection du visage : tête, yeux, visage et voies respiratoires.
  - Protection des mains et des pieds.
  - Protections du corps.
  - Protection contre les chutes.

2 – Partie pratique

- Apprentissage pratique de l'utilisation appropriée des EPI.
- Personnaliser le port des EPI selon sa morphologie pour garantir la protection.
- Gestion des accès et sécurisation des zones de travail
- Étude et débriefing des accidents afin d'identifier les causes et prévenir leur récurrence.
- Utilisation du harnais de sécurité

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Convention et devis signés
- Pièce d'identité valide (Passeport ou carte nationale d'identité)

EPI ET DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION

- Paire de chaussures de sécurité *(NF EN ISO 20345)*.
- Casque et Harnais de sécurité
- Gilets haute visibilité
- Pantalon de travail
- Pièce d'identité valide (Passeport ou carte nationale d'identité)

Modalités de validité et renouvellement de la certification

A la fin de la formation et suite à une décision favorable, le stagiaire se verra remettre un certificat de fin de formation.
L'employeur pourra alors lui remettre une autorisation (transmise et pré remplie par Eventia Formation), d'une validité maximale de 4 ans.
Afin de bénéficier d'un recyclage et d'une durée raccourcie de la formation recyclage, le stagiaire devra se présenter au maximum 6 mois après la fin de validité de son certificat.
Passé ce délai, le stage basculera de nouveau sur une formation initiale.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION
Délivrée par ICPF CERTIFICATION QUALITÉ
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE

Siège social : 47, Rue des Vignes 75016 PARIS - Tél. : 06 70 84 74 15
Siret : 988 839 528 00011 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 9198839528
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11757335275 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France